

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 45

Artikel: De l'influence de la lune
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, septembre 1863.

Messieurs les rédacteurs,

Permettez-moi de vous écrire quelques mots au sujet de l'article de M. R. sur les expositions. Je veux bien admettre avec lui que les expositions trop multipliées finissent par n'avoir plus une très-grande utilité, et qu'elles peuvent même, dans ce cas, avoir plus de résultats fâcheux que de bons. Mais je ne voudrais point voir cette crainte envahir vos lecteurs et les rendre peu disposés en faveur d'une exposition vaudoise, par exemple. Au printemps de cette année, la société industrielle et commerciale a demandé au Conseil d'Etat de bien vouloir examiner s'il ne serait point utile de provoquer une exposition industrielle vaudoise pour l'année prochaine, et, à ce sujet, elle a émis des idées assez nouvelles sur le mode d'exposition qu'il y aurait lieu d'essayer pour sortir de l'ornière habituelle et faire rendre à ce concours tous les fruits qu'on serait en droit d'en attendre.

Ainsi donc, pour le moment, je m'abstiens de vous faire part des diverses idées qui ont été suggérées par les industriels et commerçants lausannois. Lorsque le projet aura reçu la critique de l'autorité qui devra, cas échéant, prendre l'initiative de sa réalisation, je pourrai en entretenir vos lecteurs. En attendant, j'espère que nos industriels ne repousseront point prématurément l'idée d'une exposition, en s'appuyant sur les opinions, justifiables à certains égards, de votre honorable rédacteur.

Je voudrais cependant relever la question que M. R. a posée en finissant son article, sur le mérite relatif d'un grand agronome et d'un petit cultivateur. Elle nous montre qu'il y a bien des manières de concevoir les expositions. Cependant, je ne puis admettre la question dans ces termes; les expositions ne peuvent pas la résoudre. Il ne s'agit point, en effet, de récompenser des qualités *personnelles*, je dirai presque morales, de décerner des prix Monthyon. La question porte sur l'objet et non sur la personne, sur l'industrie et non sur l'industriel. Sortir de là, c'est se lancer dans

des difficultés d'appréciation dont aucun jury ne pourrait se sortir.

Agréé etc.

G. BRÉLAZ.

De l'influence de la lune.

Dans un précédent article ¹, nous avons examiné quelle confiance on pouvait accorder à l'influence de la lune sur le temps, en présence des faits constatés et des données de la science moderne; nous avons vu qu'il était aujourd'hui admis que la lune *mange* les nuages, pour nous servir d'une expression populaire. Cet effet, qui se manifeste à nous par des nuits très-claires, est-il sans influence sur la végétation? Depuis très-longtemps, les jardiniers admettent que certains légumes doivent être plantés à la pleine lune pour se développer avec la lenteur convenable, tandis qu'ils poussent trop vite et montent en graine quand ils sont plantés à la nouvelle lune. Écoutons à ce sujet ce que dit le savant directeur de l'observatoire de Rome, le R. P. Secchi :

« En supposant ces faits exacts, ne pourrait-on pas » en trouver la raison dans l'action stimulante des » rayons lunaires? Les plantes semées à la nouvelle » lune se trouveront sorties de terre au moment de la » pleine lune, et il est très-probable que l'activité de » la lumière lunaire, s'exerçant sur des germes tendres encore et très-sensibles, aide plus puissamment à accélérer leur végétation, que si elle s'exerce sur des plantes parvenues à un âge plus avancé. » Au contraire, si on sème en pleine lune, les germes » sortiront de terre à la nouvelle lune, et passeront » la période de leur plus grande sensibilité hors de » l'influence de la lumière lunaire. »

Ajoutons ici que le fait de la croissance plus rapide des végétaux par les nuits claires s'explique encore par ce fait que la rosée est alors plus abondante et que les racines qui absorbent cette rosée se développent avec plus de facilité.

¹ Voir le N° 44 du *Conteur*.

Le tableau en serait grand de toutes les plantes qui subissent, au dire des jardiniers, une influence particulière de la lune, et nous ne voudrions pas tenter de donner pour chaque cas une explication satisfaisante; dire pourquoi les œillets deviennent doubles lorsqu'ils sont semés à la pleine lune, pourquoi les carottes semées à la même époque deviennent dures, etc., etc., serait assurément fort difficile, et, pour cela, il faudrait d'abord admettre que toutes ces croyances sont parfaitement vraies; lorsqu'une idée est généralement admise, on tient compte de tous les faits qui lui donnent raison, mais on laisse volontiers de côté les faits, souvent plus nombreux, qui la contredisent, en sorte qu'il faudrait un ensemble d'expériences, sérieusement suivies et discutées, pour établir avec certitude quelles sont les influences que l'on peut réellement accepter. Nous croyons que l'explication générale que nous avons reproduite plus haut est tout ce que l'on peut aujourd'hui accorder à l'action de la lune sur la croissance des végétaux.

Il est un autre ordre de phénomènes attribués à la lune et dont Arago a le premier donné l'explication; nous voulons parler de la *lune rousse*. On désigne généralement ainsi la lune qui, commençant en avril, devient pleine soit à la fin de ce mois, soit plus ordinairement dans le courant de mai. Les agriculteurs admettent que les jeunes pousses, les feuilles, les bourgeons, exposés à la lune rousse se gèlent, quoique la température de l'atmosphère ne soit pas très-basse, tandis que si le ciel est couvert à la même époque, les plantes sont préservées. Le fait est vrai; mais il est à tort attribué à la lune: lorsque le ciel est pur, serein, la terre renvoie dans l'espace la chaleur qu'elle a reçue pendant le jour, elle se refroidit et les plantes peuvent geler; que le ciel soit couvert, et la voûte de nuages qui nous entoure retient la chaleur qui se disposait à partir et empêche le refroidissement. Dans le premier cas, on voit la lune; elle n'apparaît pas dans le second, mais le gel se produirait aussi bien par une nuit sans nuages et sans lune. La seule concession que l'on pourrait faire ici à l'opinion populaire serait celle-ci, que la lune peut favoriser la dispersion des nuages et provoquer par conséquent ce ciel découvert qui est la vraie cause des effets attribués à la lune rousse.

Bien des personnes prétendent que la viande se putréfie lorsqu'elle est frappée par la lumière de la lune; si le fait est vrai, il peut s'expliquer par les mêmes raisons que ci-dessus: lorsque la lune brille, le ciel est pur, les corps et la terre abandonnent leur chaleur et se couvrent de rosée; à la faveur de cette humidité, la viande se putréfie plus facilement que lorsqu'elle est sèche. Encore ici, c'est la pureté du ciel qui est la vraie cause de la putréfaction, et la lune n'y est pour rien.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur l'influence de la lune; combien de personnes se persuadent que certaines maladies, la folie, l'épilepsie, par exemple, ont des périodes plus ou moins pénibles qui suivraient

assez régulièrement les phases lunaires; les maladies nerveuses seraient aussi de celles qui auraient le plus de liaison avec les positions de la lune; sans rejeter absolument ces idées, nous pouvons désirer les voir contrôlées d'une manière plus sérieuse que par les *ouï-dire* qui circulent d'un siècle à l'autre et qui sont acceptés d'autant plus volontiers qu'ils présentent toujours l'attrait de quelque relation mystérieuse avec les mondes de l'espace.

En résumé, nous disons que la science accepte aujourd'hui une certaine part d'influence de la lune sur l'état de notre atmosphère, et partant sur les phénomènes de végétation; qu'elle explique certains faits, parfaitement constatés, mais que l'on attribuait à tort à notre satellite; nous dirons, enfin, que la lune servira longtemps encore à expliquer beaucoup de choses dont on veut à tout prix trouver l'origine.

S. C.

Nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs les anecdotes suivantes, inédites, que nous devons à la plume de M. le professeur F. Nessler, de qui nous avons déjà publié, il y a quelques semaines, une charmante légende.

Ancedotes suisses.

(*Olim meminisse juvat* ¹.)

Depuis qu'un pauvre moine de Fribourg en Brisgau a trouvé le moyen de remplacer le bras qui tendait l'arc ou l'arbalète par un agent mille fois plus énergique, et que les anciens catapultes ont dû céder leur place à ces engins destructeurs que les rois appellent fièrement *ultima ratio regum* (la dernière raison des rois), la force corporelle a presque perdu toute son ancienne valeur et la considération dont elle jouissait. Nos héros actuels, ce ne sont plus des hommes qui terrassent leurs ennemis avec des massues ou qui assomment des taureaux d'un coup de poing, mais ce sont des conducteurs savants et expérimentés qui connaissent le mieux l'art de se servir à propos de machines vivantes qu'on appelle soldats. La victoire qu'ils remportent est la réussite d'une manœuvre habilement combinée, l'heureuse solution d'un problème difficile des sciences mathématiques. Hercule, Thésée, Milton, Samson riraient bien, si un général de nos jours se mettait à côté d'eux avec la prétention d'être appelé leur frère, et Charlemagne même serait bien étonné si le petit caporal osait en sa présence réclamer le nom du Charlemagne moderne, titre pompeux que la flatterie lui a prodigué si souvent. La vigueur, qui devrait être une qualité distinctive de l'homme en général, n'est plus de nos jours que quelque chose d'exceptionnel, d'accidentel qu'on n'ose presque pas montrer, crainte de passer pour un

¹ On se réjouit aux souvenirs du passé.